Politique d’achat local

Adoptée lors de la séance
du conseil d’arrondissement
du 3 novembre 2015

Verdun
Montréal

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE VERDUN 2015-2025

Objectifs

- Stimuler le développement économique
- Encourager les secteurs d’emplois les plus importants :
  - les entreprises de service (5 000 emplois)
  - le commerce de détail (1 900 emplois)
- Favoriser le développement durable

Les encadrements

- Les acquisitions de biens et services généraux inférieurs à 24 999$:
  - L’arrondissement est responsable de ce type d’achats, il peut donc les effectuer **localement**.
  - Pour toute demande de prix, un à deux fournisseurs locaux seront invités en plus d’un fournisseur externe sauf en cas d’urgence.
  - Possibilité d’acheter sur carte de crédit pour des achats urgents ou de faible valeur.
  - L’arrondissement favorisera les commerces locaux lors de ces achats.

Les encadrements

- Les ententes-cadres :
  - L’arrondissement a l’obligation d’acheter sur entente cadre tous les produits ou services généraux qui sont sur entente, même dans le mode de gré à gré (- 25K$).
  - Il y a 325 ententes cadres à la Ville qui couvrent une foule de besoins municipaux.
  - Ce sont des opportunités d’affaires pour les commerces locaux qui offrent des produits ou services visés par ces ententes-cadres.

Les encadrements

- Les services professionnels:
  - Les arrondissements sont responsables de tous les contrats de services professionnels.
  - L’arrondissement invitera des fournisseurs locaux chaque fois que le type de service est offert localement.

Les encadrements

- Les acquisitions de biens et services généraux supérieures à 25 000$
  - Ces acquisitions sont effectuées par appel d'offres par le Service de l'approvisionnement, au nom de l'arrondissement qui en assure l'octroi.

Les encadrements

- Les appels d’offres sur invitation de 25 000$ à 100 000$:
  - Ces appels d'offres sont faits auprès de soumissionnaires potentiels inscrits au fichier des fournisseurs de la Ville.
  - L’arrondissement propose des fournisseurs locaux inscrits au Service de l’approvisionnement de Montréal afin qu’ils puissent soumissionner, tout en les mettant en concurrence avec des fournisseurs externes.
  - Des fournisseurs de Verdun pourraient être invités à soumissionner sur des contrats d'autres arrondissements.
  - Le système SEAO est utilisé dans certains cas.

Les encadrements

- Les appels d’offres publics de plus de 100 000$:
  - Ils ne sont pas visés par la politique d’achat local.
  - Ils sont ouverts à tous et disponibles dans SEAO. Donc tous les fournisseurs de Verdun ont accès à ces appels d'offres.